PESCATORE Ferd.

révocation de *Mgr Laurent*, n'avait pas compté avec certains pêcheurs en eau trouble. (11)

Profitant d'une situation politique passablement embrouillée, ceuxci voulurent bénéficier de l'aubaine pour frapper leurs ennemis.

Neyen laisse entrevoir que, dans une réunion qui se tint dans un local attenant à la Cathédrale, le mot d'ordre fut lancé de saccager l'immeuble de la Loge. Qu'il en ait été ainsi ou non, au cours de la séance du tribunal du 26 mai, le président constata que l'émeute avait été fomentée par le clergé. (12)

A côté de cette constatation, un bruit tenace — puisqu'il se maintint pendant cent ans — voulut que Mgr Laurent eût été personnellement mêlé à cette « vilaine affaire », pour employer les termes mêmes de son dernier biographe, le professeur J. Gœdert. Mais, d'après les pièces que celui-ci est à même de citer, il ne nous semble plus indiqué de mettre en cause la responsabilité directe du belliqueux chef du culte. (13)

Toujours est-il que vers six heures du soir un groupe d'ouvriers et d'étudiants éconduits\*) qui venait de molester en pleine rue *Charles Munchen* (franc-maçon notoire), arriva devant la maison du bourgmestre Pescatore (membre de la Loge depuis 1819) et commença à briser les carreaux.

L'attitude courageuse du second échevin, J. P. David *Heldenstein* qui, placé devant la grande porte de la maison Pescatore, tenta d'amadouer la populace, semble avoir empêché que celle-ci n'entrât dans la maison. La gendarmerie renforcée bientôt par des troupes de la garnison requises en hâte, rétablit l'ordre en dispersant la foule.

Complètement dégoûté et malgré les instances de ses amis, Pescatore donna sa démission de bourgmestre et disparut de l'horizon politique (12. 5. 1848).

Dans le domaine agricole ses mérites avaient été reconnus par sa désignation aux fonctions de président de la *Commission d'agriculture*, réorganisée par l'ordonnance royale du 19. 7. 1843 et qu'il présida à partir du 12 décembre de la même année. S'il donna sa démission le 30. 12. 1847, c'est que l'administration d'alors avait refusé de sanctionner plusieurs propositions que la commission avait faites dans l'intérêt de l'agriculture.

Le 16. 8. 1854 il entra au comité-directeur du Cercle agricole et horticole, dirigé par son cousin JOSEPH ANTOINE PESCATORE, qu'il présida également, chaque fois que le règlement le permettait.

Jamais il ne manqua d'envoyer des produits de ses étables et de ses jardins aux concours du Cercle agricole, mais il n'acceptait jamais qu'une seule prime, pour en distribuer le montant à ses serviteurs ruraux. Il renonçait aux autres soit en faveur des concurrents, soit en faveur de la caisse de la société. (16)

<sup>\*)</sup> Le rapport officiel du 23 mars mentionne que des élèves de l'Ecole normale étaient allés signer au local de la bibliothèque catholique une pétition en faveur de Mgr Laurent, pour éviter qu'il soit chassé du pays et que soient supprimés le Séminaire et l'Ecole normale! (Cité d'après L. Simmer). (14)